

Après la troisième

Comment construire un projet d'orientation ?

Quelles études après la 3^{ème} ?

Les procédures d'affectation

Permanences de la Conseillère d'Orientation-Psychologue

- ▶ Vous pouvez prendre rendez-vous avec ou sans vos parents
- ▶ Au collège :
 - Tous les lundis
 - 1 vendredi sur 2
- ▶ Au CIO de Rambouillet :
 - Tous les mardis après midi
 - Un vendredi sur 2
 - Certains samedis matin
 - Pendant les vacances scolaires

Comment construire un projet d'orientation ?



Le rôle du conseiller d'orientation psychologue

- ▶ Répondre aux questions relatives à l'orientation
 - Connaître les formations
 - Connaître les métiers
 - Se connaître soi : ses intérêts, ses compétences, ses ambitions
 - Connaître le fonctionnement de l'orientation
- ▶ Accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés
 - Scolaires
 - Personnelles

Ce qu'il faut savoir pour choisir son orientation...

- ▶ Se connaître **soi même** : ses goûts, ses intérêts, sa personnalité, ses capacités, sa motivation...
- ▶ Connaître **les formations** : durée et contenu des études, conditions d'accès possibilités de poursuite d'études, débouchés professionnels, diplômes, accès aux établissements...
- ▶ Connaître **les métiers** : les activités quotidiennes, les conditions de travail, les exigences requises, le salaire, les facilités d'emploi...

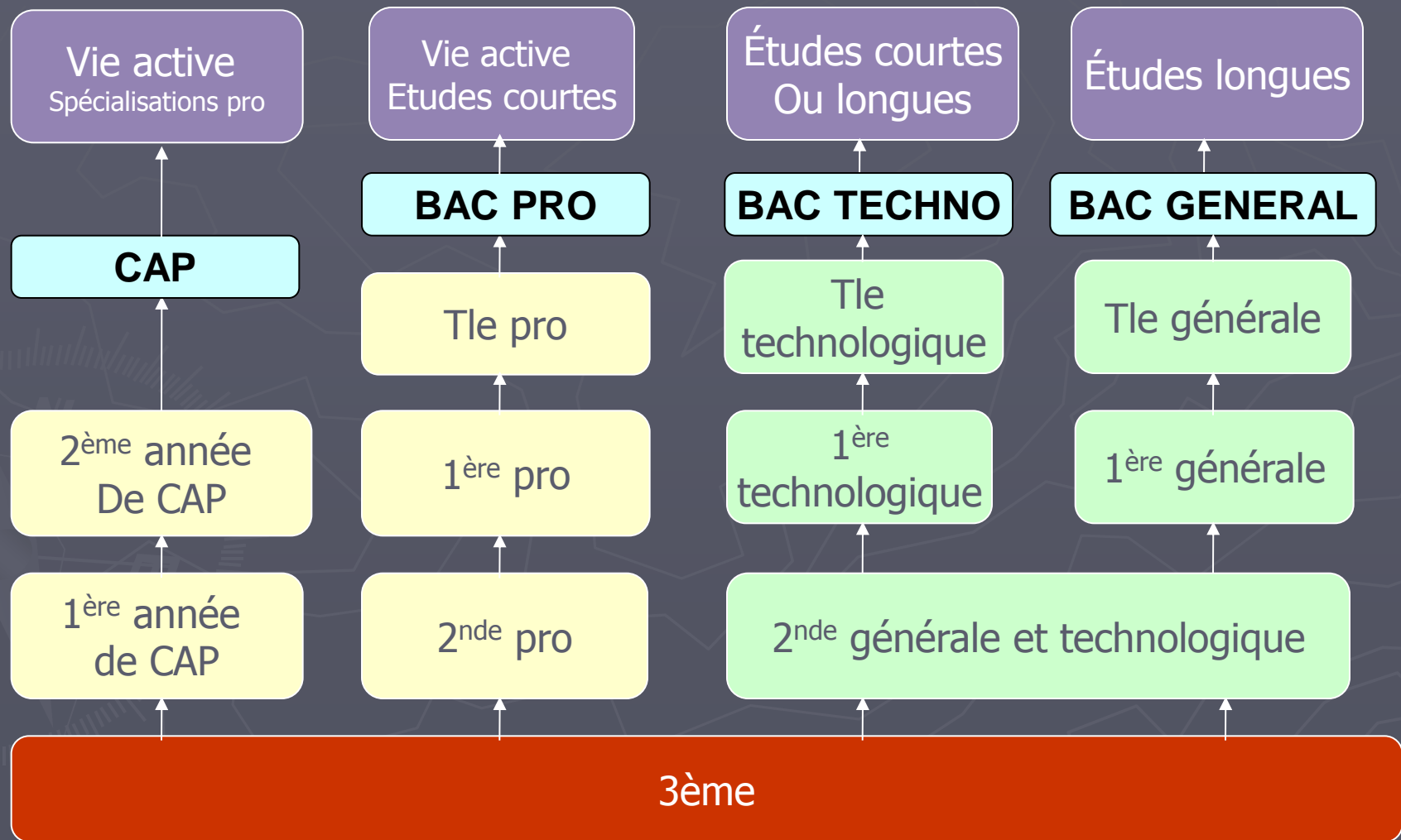
Quelles démarches pour m'aider ?

- Les ressources documentaires (ONISEP)
- Les journées portes ouvertes des établissements
- Les stages en entreprise
- Les mini stages
 - Entre novembre et avril pour les CFA
 - A date fixe pour les lycées

Quelles études après la 3^{ème} ?



Schéma des études après la troisième



A chaque filière son profil

Bac professionnel	Bac technologique	Bac général
Enseignement professionnel Acquisition de connaissances et de savoir-faire	Enseignement appliqué observation , expérimentation	Enseignement théorique et abstrait
enseignement général et technologique articulés autour de l'enseignement professionnel	Travail en groupe et en autonomie	Réfléchir, analyser, synthétiser
TP au lycée, en atelier mises en situation en entreprise (22 semaines pour les bacs professionnels)	travaux pratiques (TP) en laboratoire, en salle d'informatique, de technologie...	Argumenter, rédiger
Nombre de places limité		Travail personnel important

Les thématiques des bacs généraux

Littéraires : bac L (littéraire)

Sciences humaines : bac ES (économique et social)

Scientifique : bac S (scientifique)

Les domaines des bacs technologiques

STAV : agronomie (Saint Germain en Laye)

ST2S : santé social (Rambouillet, Versailles)

STI2D : sciences-industrie (Villiers St Frédéric, Rambouillet)

STL : laboratoire (Villiers St Frédéric, Versailles)

STMG : gestion, management, marketing
(La queue lez Yvelines, Rambouillet)

Les bacs spécifiques

Dès la seconde et sur dossier :

TMD : musique et danse (Versailles)

Hôtellerie restauration (Guyancourt)

STD2A : arts (Sèvres)

Les grands secteurs de l'enseignement professionnel

Administration
Comptabilité

Automobile
engins

Commerce
vente

Productique
mécanique

Matériaux
Métaux
Plastique
Papier

Agriculture, foret
Aménagement
élevage

Bâtiment
Travaux publics

Electricité
Electronique

Santé social
soin

Alimentation
Hôtellerie
Restauration

Bois
Ameublement

Hygiène
Sécurité

Textile
Habillement

Art
artisanat

Chimie
Physique

Industries
graphiques

Transport
magasinage

Les procédures d'affectation

Calendrier

En 2^{nde} pro

En 2^{nde} GT

Les cas particuliers

L'inscription

Les étapes de l'orientation en 3^{ème}

► **2^{ème} trimestre** : vœux provisoires

2 possibilités : voie Générale et Technologique, voie professionnelle

Conseil de classe du 2^{ème} trimestre : avis provisoire du conseil de classe

► **3^{ème} trimestre** : vœux définitifs

Conseil de classe du troisième trimestre : décision d'orientation du conseil de classe.

Attention : Pré-affectation des élèves en 2^{nde} pro avant le conseil de classe

L'affectation en 2nde professionnelle

- il n'y a **pas de sectorisation** – seules les notes obtenues par l'élève pendant l'année comptent
- le nombre de places est limité dans chaque classe
- **l'accès à certaines formations nécessite un entretien de motivation « PASSPRO »** en avril-mai

Qu'est-ce que passpro ?

C'est une procédure pour évaluer la motivation d'un élève pour rentrer dans une formation précise

Lettre de motivation + entretien dans un lycée

Le collège et le jury de l'entretien donnent un avis sur la candidature de l'élève (défavorable, neutre ou favorable) = bonus de points

Cela concerne la restauration, l'artisanat d'art, l'aéronautique...

L'alternance, qu'est-ce que c'est ?

C'est quand on passe un diplôme en suivant une formation à mi-temps dans un Centre de Formation des Apprentis (CFA) et **mi-temps en entreprise** avec un patron

On a un **statut de salarié** et non plus d'élève : salaire, congés, conditions de travail...

On a deux fois **moins de temps pour apprendre les cours théoriques** que dans un lycée

Il faut avoir 15 ans

L'affectation en 2nde GT

Sauf cas particuliers, l'affectation est indépendante des enseignements d'exploration (options) que pourraient choisir les élèves car les enseignements d'exploration ne sont pas déterminants pour la poursuite d'étude en première

Elle est sectorisée en fonction du lieu de domicile

Les enseignements d'exploration sont choisis lors de l'inscription de l'élève dans son lycée de secteur

L'affectation en 2nde GT: les cas particuliers

pour lesquels un dossier doit être envoyé, via le collège d'origine, à une
« commission pédagogique »

Les enseignements à capacités contraintes » :

- création, culture-design (6 h)
- LV3 rares + grec ancien
- Arts (3h) au choix : arts plastiques, ciné-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre

formations à recrutement particulier :

- classes européennes
- sections internationales
- 2de spécifiques : Hôtellerie, TMD, agricole, métiers de la musique

Pour résumer...

DANS LE LYCEE DE SECTEUR

- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- Sciences économiques et sociales
- Biotechnologies
- Création et innovation technologique
- Littérature et société
- Santé et social
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de laboratoire
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Écologie, agronomie, territoires et développement
- LV3 courantes
- latin

DANS UN AUTRE LYCEE A CONDITION D'ETRE ACCEPTE PAR LA COMISSION PEDAGOGIQUE

- Grec ancien
- LV3 rares
- Création et culture design (dossier sur le site académique)
- Arts (3h) au choix : arts plastiques, ciné-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre
- cClasses européennes
- sections internationales
- 2de spécifiques : Hôtellerie, TMD

2de GT : «Assouplissement de la carte scolaire»

L'assouplissement de la carte scolaire donne le droit aux familles de choisir librement le lycée pour leur enfant.

La demande de dérogation se fait à l'Inspecteur d'Académie, via le Chef d'Etablissement et est accordée s'il reste des places dans le lycée demandé après affectation des élèves du secteur du lycée.

L'affectation en 2nde GT

sur le dossier d'orientation : 5 vœux possibles :

les voies d'orientation : voie pro ou voie GT
(ces 2 voies peuvent y figurer classées par ordre de préférence)

- Pour la voie GT : Les lycées demandés :
un vœu correspond obligatoirement au **lycée de secteur**

Les démarches à faire

Calendrier

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Portes ouvertes des lycées et CFA Vœux des familles CC2ème T	Portes ouvertes des lycées et CFA	Dossiers PASSPRO pour les formations pro concernées	Entretiens passpro Dossiers d'orientation	Affectation des élèves en voie pro CC3ème T Affectation des derniers élèves en voie pro sur les places vacantes

L'affectation : les cas particuliers

- La famille doit prendre contact directement avec les établissements pour toute inscription :
 - dans un lycée privé
 - dans un CFA
 - dans un lycée agricole

L'inscription dans un établissement

Elle s'effectue selon un planning arrêté par chaque Lycée au cours de la première semaine de Juillet

Elle est obligatoire

Attention ! Une affectation non suivie d'une inscription par la famille entraîne la perte de la place dans le Lycée d'affectation.

Pour plus d'informations...

- Sur les formations, les métiers : www.onisep.fr et www.lesmetiers.net
- Sur les bacs professionnels : site internet du CIO de Saint Germain en Laye rubrique doc CLG
- Sur la procédure affelnet, la procédure passpro, les zones de desserte www.ac-versailles.fr, rubrique orientation
- Sur les enseignements d'exploration www.onisep.fr, rubrique choisir mes études